

tion intellectuelle et morale où sont tombés les démocrates italiens, qui sont les vrais types de la hordé révolutionnaire, qu'on lise ce qui suit : c'est un projet communiqué à un journal d'Italie : " Si la sentence contre Monti et Tognetti est exécutée, je propose qu'on tue deux pores (deux prêtres) pour chaque grande ville d'Italie, et qu'on les offre au Saint Père comme deniers de Saint Pierre. "

Entre parenthèse, c'est cette boue sanglante, avec mélange de fumier, que le citoyen Buies écoule dans sa *Lanterne*.

Mais rien ne saurait approcher du cynisme de Menabrea, premier ministre de Victor-Emmanuel. Comme chef du gouvernement, il a osé jeter l'outrage à la figure du Pontife-Roi, parce qu'il a laissé la justice suivre son cours à l'égard de Monti et Tognetti ; poussant jusqu'au bout, il qualifie ces derniers du glorieux nom de *martyrs de la plus sainte des causes*. O profondeurs de la dépravation humaine ! Les hommes qui ont renié Dieu sont devenus semblables à la brute : ils appellent bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien. Ils ont soif du sang du juste et de l'innocent ; ils le font couler à flots chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, et ils ont l'impudence de crier à la cruauté, à la barbarie quand un acte de suprême justice inflige la peine méritée à de farouches assassins. Ces monstruosités s'expliquent pourtant : la canaille veut régner sans obstacles et en souveraine ; elle dit aux honnêtes gens : ôtez-vous de là que je m'y mette.

Ce qui devrait confondre à jamais les défenseurs de Monti et de Tognetti criminels, si de pareils hommes pouvaient rougir, ce sont les paroles et les actes de Monti et de Tognetti repentants. Ils sont morts en reconnaissant la justice de la sentence qui les a condamnés, en bénissant Pie IX, en vouant à l'exécration leurs anciens amis, et, par conséquent, les impies qui célèbrent aujourd'hui leurs méfaits. O révolutionnaires italiens et français ! quel est donc votre stupide égarement ! Ceux que vous appelez héros, parce qu'ils se sont faits les agents de l'infâme Mazzini, ont repoussé par avance et avec horreur les éloges que vous leur décernez. S'ils pouvaient aujourd'hui les entendre ces éloges, ils les regarderaient comme une flétrissure plus difficile à endurer que la mort même. Et en effet, Monti, dans une lettre qu'il a écrite de sa main pour être présentée à Pie IX, après son exécution, ne demande-t-il pas à Sa Sainteté que, par la voie des journaux, vous soyez dénoncés à tout l'univers comme étant les infâmes satellites du démon ? Vous paraissez fort heureux du compliment ; vous l'avez bien mérité, il est vrai, mais il vous fait peu d'honneur.

Pour terminer ce sujet, disons que la condamnation qu'ont subie Monti et Tognetti a été pour eux une immense grâce : elle leur a ouvert la porte du ciel. Véritables imitateurs du bon larron, ils ont ravi la bienheureuse éternité quand il ne leur a plus été permis de ravir les biens et la vie de leurs semblables. C'est bien ici le lieu et le temps de dire : les voleurs, les assassins, les femmes de mauvaise vie ravissent le ciel, et nous, que faisons-nous ?

La révolution poursuit son œuvre dévastatrice en Espagne : partout ce ne sont que soulèvements et insurrections. A Cadix, les insurgés ont proclamé la république. Voilà le commencement du châtiement qu'ont mérité ceux qui ont lâchement trahi leur souveraine. Les cortès constituantes de la nation se réuniront à Madrid le 11 février prochain. Puissent-elles arrêter le cours des malheurs qui désolent l'Espagne.

**Importation du blé de la Mer Noire par M. Jos. Perrault**  
(2nd article.— Voir No. du 10 décembre)

On nous a prié de reproduire les deux documents qui suivent : 1o, le rapport de ce qui s'est passé dans une assemblée de la

Chambre d'agriculture tenue à Québec le 16 décembre dernier ; 2o, un article tiré de la *Minerve*, sur le prix coûtant du blé importé d'Odessa à Montréal. Ces écrits ont paru déjà dans plusieurs journaux.

Nous nous rendons à ce désir dans l'intérêt des sociétés et de la Chambre d'agriculture elle-même. La question, en débat, insignifiante dans le principe a pris, entre les mains de M. Perrault, toutes les proportions d'un évènement. Il a voulu faire une large ouverture dans la caisse de la Chambre d'agriculture pour y puiser à pleines mains. Il a sommé la Chambre d'abdiquer ou de se rendre. Il a appelé *anti-progressives* toutes les sociétés d'agriculture qui refusaient de marcher aveuglément sous son drapeau.

Personnellement nous n'avons rien contre M. Perrault. Nous lui reconnaissons même des qualités aimables.

Les faits allégués sont graves. Leur gravité même nous donne pleinement raison et justifie notre position.

Si les sociétés d'agriculture dites *progressives* (style Perrault) ont un organe puissant dans le "journal officiel de la Chambre d'agriculture," pourquoi les sociétés *anti-progressives* (même style) n'auraient-elles pas le leur dans une humble petite feuille de la campagne ?

Nous n'aurions pas été opposé à une importation quelconque faite dans des conditions propres à rassurer le public. Mais du moment que nous avons aperçu les traces d'une spéculation en grand, au détriment de l'honneur et de l'argent de la Chambre et des sociétés d'agriculture, nous avons jeté l'alarme. Qui pourrait nous en faire un crime ?

Le fier Goliath du journalisme agricole a porté un audacieux défi à la Chambre d'agriculture elle-même. Il ne se gêne pas de qualifier d'une manière injurieuse les sociétés d'agriculture qui ne veulent pas acheter son blé. Qui trouvera mauvais qu'une main encore novice et peu connue du grand monde, choisisse dans le lit du torrent voisin quelques pierres acérées pour les lancer au front du géant ?

Cela est de bonne guerre.

M. Perrault nous a reproché quelque part, dans une discussion à propos du Percheron, de vouloir tuer tous les percherons du Canada, et même " de rêver un nouveau massacre des Innocents. " Nous espérons que dans la question présente il ne nous attribuera pas l'idée barbare de vouloir le massacrer à son tour. Il est trop amusant pour qu'on puisse lui vouloir du mal. Sans lui nos lecteurs bâilleraient souvent.

La morale à tirer de ce qui s'est passé au sein même de la Chambre d'agriculture dans son assemblée du 16 décembre à Québec, d'après le correspondant que nous croyons bien informé, est que la constitution de la Chambre est vicieuse. Il faut donc la réformer. M. Perrault lui-même paraît croire qu'elle a fait son temps.

Il y a un moyen bien facile de soustraire la Chambre d'agriculture aux surprises de la cabale ou de l'intrigue, c'est de l'attacher au ministère de l'agriculture. Des deux corps on n'en ferait qu'un seul, ayant pour chef le ministre ou commissaire de l'agriculture. Cela concentrerait les forces, et produirait plus d'unité d'action.

On répondra peut-être que le remède serait pire que le mal. La politique serait aussi dangereuse que la spéculation. Cela est vrai si on laisse la politique sans contrepoids. Mais que l'on mette à côté du ministre une Chambre consultative, avec des pouvoirs bien définis, la difficulté disparaît. L'équilibre est maintenu.

On a dit que M. Perrault étant actuellement en Europe, il fallait attendre son retour pour l'attaquer. On a appelé cela une lâcheté. Il n'y a point de lâcheté à jeter un cri d'alarme,